

B1T B2T B1N B2N Travaux sous tension sur batteries d'accumulateurs stationnaires

PUBLIC

Personnel électricien destiné aux travaux sous tension en Basse Tension sur des batteries d'accumulateurs stationnaires.

PRE REQUIS

Disposer, dans le domaine des batteries stationnaires en Basse Tension, des compétences en électricité résultant d'une formation ou d'une pratique professionnelle.

PROGRAMMATION

Durée : 3.0 jours - 21 h.
Pers. / session : 8 maxi
Tarif : 900 € HT (TVA : 20%)

DATES & LIEUX

Selon calendrier en ligne :
<https://www.fenix-formation.fr>

LE FORMATEUR

Ingénieur, dispose de 18 années d'expérience dans la formation et l'ingénierie du Bâtiment.

LE CENTRE DE FORMATION

Fénix Formation, déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 84730198473 auprès du préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes, référencé QUALIOPI

CONTEXTE

Tout employeur doit habiliter son personnel qui intervient sur ou au voisinage d'une installation électrique (décret N°2010-1018 du 30 août 2010 et décret N°2010-1118 du 22 septembre 2010). Cette habilitation, remise par l'employeur à son salarié, spécifie la nature des opérations que ce dernier est autorisé à effectuer.

OBJECTIFS

- Etre capable de respecter les consignes de sécurité définies par la publication UTE C18-510 dans le cadre de la brochure ED 6127 de l'INRS.
- Etre capable d'appliquer ces prescriptions aux domaines et situations propres à son environnement de travail.
- Permettre à l'employeur de délivrer un titre d'habilitation électrique.

EVALUATIONS PRATIQUES & THEORIQUES

A l'issue de cette formation, le stagiaire devra réussir un examen (QCM) d'évaluation des connaissances théoriques, auquel une note minimum de 24/30 est exigée.

Un contrôle pratique, comprenant exercices écrits et manipulations sur banc d'essai, fait également partie de l'évaluation du participant, auquel une note minimum de 80/100 est exigée.

L'avis favorable délivré par le centre de formation est soumis à l'obtention des notes minimales sur les 2 évaluations.

L'organisme de formation pourra présenter des réserves sur le comportement de l'apprenant ou des remarques sur les moyens, l'environnement, les procédures existantes, et proposer des niveaux d'habilitation différents de ceux souhaités.

PROGRAMME

Sécurité électrique : Théorie

Statistiques sur les accidents du travail,
Outils TST et équipements de protection individuel,
Technologie et caractéristiques des batteries d'accumulateurs,
Schémas de liaison à la terre des batteries d'accumulateurs,
Rappel sur les habilitations électriques (Norme NF C 18-510),
Norme NF C 18-505-1 et NF C 18-505-2-3
Les différents modes opératoires,

Sécurité électrique : Pratique

Installer et raccorder quatre éléments de batteries d'accumulateurs et réaliser une mise en parallèle de chaînes de batteries d'accumulateurs,
Nettoyer et remplacer un accumulateur de tension = 12 V sur une chaîne de batteries,
Réaliser une mise hors charge par l'insertion d'un organe de coupure avec shunts sur l'alimentation d'une chaîne de batteries.